



Date de génération de ce justificatif : 16/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE VEILLEUR DE TOIT 29 – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 15 mai 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 avril 2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont suivantes : Forme : Société à Responsabilité Limitée (SARL) Dénomination : LE VEILLEUR DE TOIT 29 Capital : 1500 Euros Siège social : 15 rue du Manoir 29670 Locquéhol. Objet : La réalisation de travaux tout corps d'état, de recherche de fuites non destructive, d'entretien et tous travaux de seconds œuvres liés à ces activités ; La réalisation de mission d'audit, de diagnostics, d'étude, d'expertise, de conseils, se rapportant aux activités ci-dessus. Gérant : Monsieur Josselin DE KERMENGUY demeurant 15 rue du Manoir 29670 Locquéhol. Durée : 99 ans La société sera immatriculée au R.C.S de BREST.

[Consulter cette annonce en ligne](#)